



**SOCIÉTÉ**

**Tous les 6<sup>e</sup> auront une heure de soutien à la rentrée**

**ÉDUCATION** | Des cours obligatoires en français ou en mathématiques seront mis en place dès septembre pour tous les élèves. Ils seront assurés par des professeurs de collège mais aussi des écoles.

**Bérangère Lepetit**

**UNE HEURE** obligatoire de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques pour tous les élèves de 6<sup>e</sup>, dispensée par les professeurs du collège mais aussi – ce sera une première – les instituteurs des écoles environnantes. Voilà ce qui sera annoncé ce jeudi dans une circulaire portant sur un ensemble de mesures concernant les CM 1, CM 2 et 6<sup>e</sup>. Objectif : améliorer le niveau général des élèves jugé trop faible.

Ces cours se dérouleront dès la rentrée dans l'enceinte du collège et feront partie de l'emploi du temps de tous les élèves de 6<sup>e</sup>. Ils porteront, d'après la circulaire du ministère, sur certaines compétences fondamentales comme la « fluence (*lecture fluide à l'oral*), la maîtrise de l'orthographe, l'écriture, la syntaxe, le vocabulaire, la numération, les fractions, le calcul, les grandeurs, mesures, espaces et géométrie ». Ils devraient être proposés « à la carte » selon les compétences de chaque élève et se tenir par petits groupes, avec des élèves issus de plusieurs classes, dont la taille et la composition varieront selon l'établissement et la progression de chaque élève.

**Une réévaluation à la fin de chaque trimestre**

« Nous voulons coller aux besoins de chacun, éclaire-t-on Rue de Grenelle. Par exemple, un enfant qui a des difficultés à lire lors de son entrée en 6<sup>e</sup> pourra d'abord être orienté vers un cours de lectu-

re. Au bout de trois mois, il aura fait des progrès et pourra alors suivre un cours sur les fractions. En mars, enfin, selon son niveau, il pourra rejoindre un cours de géométrie. »

Des mesures qui suscitent déjà de multiples interrogations et une certaine méfiance de la part des enseignants concernés. « Ce sera sans doute efficace pour des élèves qui ont de légères difficultés, mais ça ne changera pas le monde, redoute Françoise\*, directrice d'école et enseignante en CM2 dans les Côtes-d'Armor. Avec certains, on rame sérieusement, et ce n'est pas une heure en plus dans le programme qui va changer », assure cette femme qui s'interroge aussi sur l'intérêt pour les professeurs des écoles d'aller chaque semaine enseigner au collège. « Les trajets ne sont jamais défrayés par l'Éducation nationale, et certains vont devoir faire des kilomètres pour rejoindre le collège du secteur », s'agace-t-elle.

**Crainte que l'organisation vire au « casse-tête »**

« Il faudra que les professeurs des écoles prennent sur leur temps personnel pour se concerter avec l'enseignant de la classe de 6<sup>e</sup> », abonde Guislaine David, secrétaire générale du Snuipp-FSU, majoritaire dans le premier degré. La syndicaliste s'étonne de l'annonce soudaine d'une mesure qu'elle considère « comme un pansement sur une jambe de bois » : « Il faudrait régler les difficultés des élèves avant leur entrée en 6<sup>e</sup> », martèle-t-elle.

« Mettre en place ces cours en interclasse va être un vrai casse-tête », renchérit Jean-Rémi Girard, du Snalc, un autre syndicat d'enseignants.

Cette mesure est inspirée du dispositif de 6<sup>e</sup> tremplin, expérimenté depuis septembre dans plusieurs collèges de l'académie d'Amiens (Somme), où des professeurs des écoles aident les élèves en difficulté à l'entrée au collège. Ironie de l'histoire, « là-bas, ça commence à râler sérieusement car personne n'a été payé de ses heures supplémentaires depuis la rentrée. Certains veulent abandonner l'année prochaine », glisse Guislaine David.

\* Le prénom a été changé.



**Il faudrait régler les difficultés des élèves avant leur entrée en 6<sup>e</sup>**

Guislaine David, secrétaire générale du Snuipp-FSU



Ces cours de soutien devraient être proposés « à la carte » selon les compétences de chacun et se tenir par petits groupes, avec des élèves issus de plusieurs classes. (Illustration.)

LP/PHILIPPE LAVIEILLE